

DEC211546DAJ

Décision portant modification de la décision DEC210124DAJ du 22 janvier 2021 portant délégation de signature à M. Benoît Forêt, délégué régional de la circonscription Ile-de-France Gif-sur-Yvette (DR04)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC210124DAJ du 22 janvier 2021 portant délégation de signature à M. Benoît Forêt, délégué régional de la circonscription Ile-de-France Gif-sur-Yvette (DR04) ;

Vu la décision DEC211534 du 30 mars 2021 portant nomination de Mme Christelle Dodeman-Denys aux fonctions de secrétaire générale de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette ;

DECIDE :

Article 1^{er}. – La décision DEC210124DAJ susvisée est modifiée comme suit :

1.1. – Les visas de la décision susvisée sont modifiés comme suit :

Les termes « *Vu la décision DEC171402DR04 du 21 avril 2017 portant création du secrétariat général de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette et nomination de la secrétaire générale* » sont supprimés ;


Les termes « *Vu la décision DEC211534 du 30 mars 2021 portant nomination de Mme Christelle Dodeman-Denys aux fonctions de secrétaire générale de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette* » sont insérés à la suite des termes « *Vu la décision DEC210118DAJ portant fin de fonctions et nomination de M. Benoît Forêt aux fonctions de délégué régional de la circonscription Ile-de-France Gif-sur-Yvette les termes* » ;

1.2. – A l'article 3, les termes « *à Mme Françoise Barrière* » sont remplacés par les termes « *à Mme Christelle Dodeman-Denys* » ;

1.3. – A l'article 4, les termes « *à Mme Françoise Barrière* » sont remplacés par les termes « *à Mme Christelle Dodeman-Denys* » ;

1.4. – A l'article 5, les termes « *à Mme Françoise Barrière* » sont remplacés par les termes « *à Mme Christelle Dodeman-Denys* » ;

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Paris, le 1^{er} avril 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

